CENTRE OUEST

PARTICULIERS

PRIX DE NOS SERVICES

Principales conditions tarifaires 2026
En vigueur au 1er janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Extrait standard des tarifs [1]

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services *(package)* et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
• Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS...)*[2] : Crédit Agricole En Ligne Part base	GRATUIT
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
• Tenue de compte	de 0 € à 24,00 €/AN
• Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat)* Carte MASTERCARD ou VISA	49,50 €/AN
• Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit différé)* Carte MASTERCARD ou VISA	49,50 €/AN
• Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement à autorisation systématique)* Carte L'Autre Carte	20,50 €/AN
• Retrait d'espèces *(cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)* à partir du 3e retrait dans le mois	1,30 €/OPÉRATION
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuricompte Plus	2,00 €/MOIS *(soit pour information 24,00 €/ AN)*
• Virement - En agence *(format papier)*	4,80 €/VIREMENT
- En ligne via le site CAEL ou l'application Ma Banque	GRATUIT
• Prélèvement *(frais par paiement d'un prélèvement SEPA)*	GRATUIT
• Prélèvement *(frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)*	GRATUIT
• Commission d'intervention - Par opération	8,00 €
- Plafond journalier	8,00 €
- Plafond mensuel	80,00 €

Bon à savoir !

Gratuité des Frais de tenue de compte :
Si vous êtes détenteur d'un E-Relevé ou d'une offre groupée de services ou si vous avez moins de 26 ans,
les Frais de tenue de compte sont gratuits

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.02

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.05

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherches de documents
Le change

Banque à distance P.07

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion de compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.09

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.13

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre EKO
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents P.21

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits P.23

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Autres opérations liées aux crédits
Garantie
Caution bancaire

Épargne et Placements financiers P.26

Épargne bancaire
Épargne disponible
Épargne Moyen/Long terme
Placements financiers

Offres pour les jeunes P.29

Cotisation carte pour les mineurs
Cotisation carte pour les 18-25 ans
Cotisation carte pour les 26-30 ans
Cartes qui ne sont plus commercialisées
Paiement et retrait par carte jusqu'à 30 ans inclus
Offres groupées de services
Offres qui ne sont plus commercialisées
Crédits et découverts
Avantages tarifaires

Opérations à l'étranger P.32

Les virements internationaux
Les chèques
Les comptes en devises
Les frais de port

Assurances et Prévoyance P.34

Assurances pour vous, vos proches
Assurances pour vos biens
Assurances pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien
Autres services

Succession P.36

Autres services P.37

Mon Sécuricoffre +
Protection des Particuliers
Magazines

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement P.39

Cartographie des zones européennes P.41

Résoudre un litige P.42

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits et services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site internet (2) wwww.ca-centreouest.fr

(2) Hors coût du fournisseur d'accès.

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation de compte joint *(facturé sur le compte désolidarisé)*	42,65 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base *(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)* mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base :** Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, (ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé (3)
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,95 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	8,00 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs *(épargne/crédit)*	4,50 €/TRIM	-
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte ▲●	de 0 € à 24,00 €/AN
Frais de gestion de compte inactif (4) ▲●	30,00 €/AN MAXIMUM
Frais de gestion des protections juridiques *(hors organismes de tutelles)*	35.20 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT

(3) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique E-documents.
(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à usage unique *(Carte Minute)*[5]	3,20 €/RETRAIT 1 gratuité/MOIS
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	27,10 €
Frais de location de coffre-fort	
• petite taille *(10 litres)*	106,00 €/AN
• taille moyenne *(20 litres)*	134,00 €/AN
• grande taille *(40 litres)*	206,00 €/AN
• très grande taille *(60 litres)*	223,00 €/AN
Frais d'ouverture forcée de coffre	798,00 €
Frais d'attestation simple	26,70 €
Frais d'attestation complexe	sur devis

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS[6]

Frais de recherche simple sur compte et opération *(tarif à l'opération)*	21,30 €
Frais de recherche multiple ou complexe	sur devis

LE CHANGE

Achat *(Agence ou Internet)* et vente *(Agence)* de devises[7]	
• Commission fixe	5,80 €
• Frais variables	1,10 % du montant

(5) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Centre Ouest ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

(6) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

(7) Des Kits en $ et en £ sont disponibles en agences.

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE *(INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS...)*

Hors coût du fournisseur à Internet

INTERNET

Service de banque à distance par Internet : CAEL [8] Part Base Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet : CAEL Part Rib ▲● Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA	GRATUIT
Service banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
• Invest Store Initial	GRATUIT
• Invest Store Intégral	
- à partir de 12 ordres par an	GRATUIT
- moins de 12 ordres par an	96,00 €
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 27, rubrique Placements Financiers	
Service d'agrégation de comptes [9] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :	
• Notre site internet www.ca-centreouest.fr	
• Nos applications mobiles	TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
- Ma Banque	
- Envoyer de l'argent avec Wero [10]	GRATUIT
- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin [11]	

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

Service vocal FILVERT 24h/24 au 09 789 789 10 *(Appel non surtaxé)*	GRATUIT

(8) Crédit Agricole En Ligne, service disponible depuis l'application mobile Ma banque.

(9) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque

(10) Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

(11) Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS OU PAR MAIL OU SUR LA GESTION DU COMPTE PAR SMS OU PAR MAIL

Alerte écopage *(mensuelle)*	GRATUIT
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	GRATUIT
Alerte solde disponible *(hebdomadaire)*	GRATUIT
Alerte essentielle *(mensuelle)* - solde débiteur	GRATUIT
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert *(mensuelle)*	GRATUIT
Mini-relevés *(hebdomadaire)*	GRATUIT

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS OU SUR LA GESTION DU COMPTE PAR SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement à autorisation systématique)*		
• L'Autre Carte ▲●	20,50 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à autorisation systématique)*		
• Mastercard	37,50 €/AN	
• EKO Mastercard	39,00 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale)*		
• Mastercard ou Visa classic	49,50 €/AN	49,50 €/AN
• Mastercard Globe Trotter	49,50 €/AN	
• Gold Mastercard ou Visa 1er	132,00 €/AN	132,00 €/AN
• Gold Mastercard à empreinte biométrique		162,00 €/AN
• World Elite Mastercard ou Visa Infinite		330,00 €/AN
• World Elite Mastercard à empreinte biométrique		368,00 €/AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin (12)	49,50 €/AN	49,50 €/AN
Gold Mastercard Cartwin (12)	132,00 €/AN	132,00 €/AN
Visa Cartwin (12)	49,50 €/AN	NON COMMERCIALISÉE
Visa Premier Cartwin (12)	132,00 €/AN	NON COMMERCIALISÉE

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence *(Retraits aux seuls distributeurs de votre agence)*	GRATUIT
Carte LSB nationale *(Retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole)*	10,00 €/AN
Carte LSB Tutelle *(Retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole)*	11,95 €/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis (13)	18,95 €/AN
Visa Cartwin - paiement comptant à débit différé	49,50 €/AN
Visa Premier Cartwin - paiement comptant à débit différé	132,00 €/AN

(12) Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention «DEBIT», carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(13) La carte Supplétis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les opérations de paiement et de retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie «DÉBIT». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte : réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère *(sauf L'Autre Carte, LSB et EKO).*

BONUS COTISATION
0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite émises à partir du 11/10/2021 (exceptées les cartes biométriques) ne sont pas éligibles au bonus cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium *(page 14)*, de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige *(page 13)* ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[14] dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*	
• Frais fixes	1,05 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,35 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire[15]	
Autres paiements par carte[16]	
• Frais fixes	1,05 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,35 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

N.B. : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait par carte en euro[14] dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'Autre Carte	GRATUIT ▲●	1,30 €/RETRAIT dès le 1er retrait
- Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,30 €/ RETRAIT à partir du 3e retrait/mois
- EKO Mastercard	GRATUIT	1,30 €/ RETRAIT à partir du 26e retrait/mois
- Mastercard ou Visa Classic - Mastercard ou Visa Cartwin - Mastercard Globe Trotter - Carte Supplétis	GRATUIT	1,30 €/ RETRAIT à partir du 3e retrait/mois
- Gold Mastercard ou Visa 1er - Gold Mastercard à empreinte biométrique - Gold Mastercard Cartwin ou Visa 1er Cartwin - World Elite Mastercard - World Elite Mastercard à empreinte biométrique - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

(14) ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu romain *(conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021)*

(15) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne *(BCE)*. Voir exemples sur : https://www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/tarifs.html

(16) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement Européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*	
• Frais fixes	3,62 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,40 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire (15)	
Autres retraits d'espèces par carte (16)	
• Frais fixes	3,62 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,40 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

Autres services par carte

Frais de mise à disposition de la carte :	
• En agence	GRATUIT
• A domicile en pli simple	GRATUIT
• En recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	12,35 €
Réédition de carte en urgence	
• avec réception à l'agence	17,70 €
• avec livraison nationale	35,45 €
• avec livraison internationale	70,90 €
Réédition du code confidentiel *(envoi par courrier ou par SMS)*	19,10 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte	
• par internet	GRATUIT
• en agence ou via SOS Carte	13,15 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	43,10 €
Verrouillage temporaire de la carte *(carte égarée)*	GRATUIT sur les interfaces digitales et agences
Contestation injustifiée d'un achat par carte	48,40 €
Recherche sur paiements ou retraits carte dans un pays de l'EEE	18,70 €
Recherche sur paiements ou retraits carte en dehors d'un pays de l'EEE	37,50 €

VIREMENTS

Virement SEPA (17)

Opération libellée en euro à destination et en provenance d'un prestataire de service de paiement situé dans un pays de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.

Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,80 €
Frais par virement spécifique orienté trésorerie		21,80 €

(17) Pays de la zone SEPA *(cf. carte en p. 40)*

- Le virement SEPA classique est executé dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre *(partie grecque)*, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE *(Association Européenne de Libre Echange)* : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer *(Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte)*, territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Martin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni , cette liste est susceptible d'évoluer

VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,70 €
Reception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●	GRATUIT	
Modification d'un virement SEPA classique permanent	GRATUIT	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre	-	13.10 €

Via WERO[18] - Service disponible depuis l'application mobile Ma banque	
Frais par virement SEPA instantané occasionnel	GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Voir Rubrique Opérations à l'étranger (page 32).

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1,20 €
Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA ▲●	GRATUIT

CHÈQUES

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque*(s)* sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement *à compter de son inscription sur le compte*	J + 1
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• en pli simple	2,90 €
• en recommandé AR à la demande du client	8,10 €
Frais d'opposition chèque*(s)* ou chéquier*(s)* par l'émetteur	18,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ [19]	13,95 €
Chèque hors norme remis à l'encaissement	18,15 €
Recherche/photocopie de chèque*(s) (jusqu'à 15)*	18,80 €/CHÈQUE
• au-delà	sur devis
Destruction de chéquier non réclamé	3,10 €/CHÉQUIER

(18) Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

(19) Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les Offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)
cf.page 30

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [20] : 12/AN	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit différé)* « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » *(cotisation carte)*	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA *(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)*	34,65 €/MOIS
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [21]	
Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte [22]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [23] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [23] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*, à un distributeur automatique d'un autre établissement	

(20) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(21) Sauf gratuité imposée par la loi.
(22) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(23) ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu romain (conformément au règlement européen n°2021-1230 du 14 juillet 2021)

Offre Prestige *(suite)*

Paiement par carte [22]	
En euro [23] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Prémium [24]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	34,65 €/MOIS
Merci pour l'info Prestige *(version numérique)*	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique *(Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)*	

Offre Premium

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [19] : 3/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)* « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » *(cotisation carte)*	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	17,00 €/MOIS
Émission et réception d'un virement SEPA *(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)*	
Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an [25]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [21]	
Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
Retrait d'espèces par carte [22]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	

(24) Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitie pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

(25) Au-delà des 10 virements inclus, se référer à la Rubrique Opérations à l'étranger (page 32)

Offre Premium *(suite)*

Retrait d'espèces en euro [23] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	17,00 €/MOIS
Retrait d'espèces en euro [23] ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*, à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte [22]	17,00 €/MOIS
En euro [23] dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien	17,00 €/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium [24]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium *(version numérique)*	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* dont ses guides pratiques en version numérique	

Offre Essentiel

Gestion du compte	11,30 €/MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [20] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)* « Mastercard » ou « Visa Classic » *(cotisation carte)*	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA *(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)*	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [21]	
Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	

Offre Essentiel *(suite)*

Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	11,30 €/MOIS
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
Retrait d'espèces par carte [22]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [23] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [23] ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*, à un distributeur automatique d'un autre établissement	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte [22]	11,30 €/MOIS
En euro dans un pays de l'EEE	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien	11,30 €/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus [24]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* dont ses guides pratiques en version numérique	

Offre Eko

Gestion du compte	2,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS...)* : CAEL Part Rib	
Tenue de Compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)* - «EKO Mastercard» *(cotisation carte)*	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais d'opposition *(blocage)* de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

Délivrance d'un chéquier sur demande	2,00 €/MOIS
Retrait d'espèces par carte (22)	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)* à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un motif autre que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 €/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 €/chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée , notamment en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé (26)

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS...)* - CAEL Part Rib	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : - alerte essentielle *(mensuelle)* - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique *(mensuel)*	

(26) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [26] *(suite)*

MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	1,00 €/MOIS
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement à autorisation systématique)* - Cotisation carte : «L'Autre Carte»	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible *(1 fois/semaine)*	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition *(blocage)* de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire *(RIB)*	
Un changement d'adresse *(1 fois/an)*	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le compte à composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,38 €/MOIS [27]
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS...)* - CAEL Part Rib	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	
Envoi carte à domicile en pli simple	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA *(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)*, la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle *(mensuelle)* - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique *(mensuel)*	
Merci pour l'info, version papier et numérique *(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)*	

(27) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info
(28) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel *(5€, 10€, 15€, 20€)* selon la tranche choisie.
(29) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel *(5€, 10€, 15€, 20€, 25€)* selon la tranche choisie

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT À PARTIR DU 01/01/2017		
	Découvert	Prix
Assurance SécuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur	De 1 à 500 €	2,57 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert *(mensuelle)*	De 501 € à 1000 €	3,57 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,51 €/MOIS
Ristournes des intérêts débiteurs [28]	2001 € et +	6,04 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT JUSQU'AU 31/12/2016		
	Découvert	Prix
Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,52 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert *(mensuelle)*	De 301 € à 800 €	2,52 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,52 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,46 €/MOIS
Ristournes des intérêts débiteurs [29]	2001 € et +	5,98 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et effets personnels : Assurance SécuriCOMPTE Plus [24] **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Prémium**	3,10 €/MOIS PREMIUM 5,05 €/MOIS
Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel *(envoi par courrier ou par SMS)*	

MODULE SUIVI ASSURÉ	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB **Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium**	3,20 €/MOIS PREMIUM 4,10 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte achat à distance • mini relevés *(hebdomadaire)* • alerte temps réel de gestion	

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer *(socle + modules)*, le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit *(socle + modules)*	compris entre 4,50 € et 5,49 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit *(socle + modules)*	compris entre 5,50 € et 7,49 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit *(socle + modules)*	compris entre 7,50 € et 9,99 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit *(socle + modules)*	égal à 10 € et plus

AVANTAGES TARIFAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % de réduction supplémentaire
Cotisation carte bancaire *(hors L'Autre Carte, LSB, EKO)*	-15 % de réduction sur la cotisation carte

Compte service

Compte service PRELUDE	1,00 €/MOIS
Compte service PRELUDE +	1,00 €/MOIS
Compte service INITIAL	8,95 €/MOIS
Compte service EQUILIBRE	7,95 €/MOIS
Compte service SOUPLESSE	10,15 €/MOIS
Compte service OPTIMUM	10,85 €/MOIS
Compte service OPTION 1	6,95 €/MOIS
Compte service OPTION 2	9,60 €/MOIS
Compte service OPTION 3	11,20 €/MOIS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention *Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...*	
• Plafond par opération [30]	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel [30]	80,00 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	
• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

• Frais de retour de courrier *(client inconnu à l'adresse)*	
- à la mise en place	24,00 €
- gestion annuelle	49,70 €
• Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
- si provision insuffisante	26,60 €
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €
- si provision insuffisante	10 % MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 26,60 €
• Frais de mainlevée saisie - attribution ou conservatoire	4,30 €
• Frais par paiement direct de pension alimentaire	100,00 €
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35,40 €/CHÈQUE

(30) Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

INCIDENT DE PAIEMENT

• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	19,10 €
• Frais de lettre d'information LCC [31] débiteur 30 jours consécutifs	19,10 €
En cas d'interdiction bancaire : • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	35,40 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	18,15 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [32] - montant du chèque inférieur ou égal à 50 € - montant du chèque supérieur à 50 € *(Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)*	 22,00 €/CHÈQUE 42,00 €/CHÈQUE
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,00 €
• Frais d'opposition *(blocage)* de la carte par la banque	GRATUIT
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision [33] - Inférieur à 8 € - Supérieur ou égal à 8 €	 GRATUIT montant de l'opération dans la limite de 12 €
• Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'«Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

• Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition *(blocage)* de la carte par la banque	25,00 €/MOIS

(31) LCC *(Loi Crédit Consommation).*

(32) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

(33) Commission d'intervention non comprise.

Découverts et Crédits [34]

DÉCOUVERT

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé *(dépassement)*	
• Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
• Taux Annuel Effectif Global *(TAEG)* maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois	
• Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
• Taux Annuel Effectif Global *(TAEG)* maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
• Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DU DÉCOUVERT NON CONVENU
• Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
• Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE [35] : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur	EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG *(Taux annuel effectif global)* sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit	NOUS CONSULTER
Crédit à la consommation amortissable à taux fixe Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit	
• Prêt à la consommation : Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
• Eco-PTZ / Eco-prêt	NOUS CONSULTER
• Regroupement de crédits à la consommation	NOUS CONSULTER
• Prêt rachat de crédit	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier	1,10 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ PLANCHER 80,00 €
• Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
• Assurance emprunteur [36]	NOUS CONSULTER

(34) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(35) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p. 35

(36) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p. 35

CRÉDITS IMMOBILIERS

Crédits Immobiliers	
• Prêt à taux zéro *(PTZ)*	NOUS CONSULTER
• Eco-prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
• Prêt à l'accession sociale *(PAS)*	NOUS CONSULTER
• Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
• Prêt épargne logement	NOUS CONSULTER
• Facilimmo *(prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)*	NOUS CONSULTER
• Crédit relais	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier [37] - minimum de perception	1,10 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 550,00 €
• Assurance Emprunteur [36]	NOUS CONSULTER

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS
(par prêt - hors frais de greffe/enregistrement sur nantissement et actions)

• Attestations diverses liées aux prêts	30,00 €
• Décompte de prêt immobilier *(pour les offres émises avant le 01/07/2016)*	50,00 €
• Désarchivage d'un contrat Assurance-Emprunteur	30,00 €
• Duplicata de contrat de prêt	30,00 €
• Frais de gestion sinistre ADE (ITT, Perte d'emploi)	46,10 €
• Frais de gestion de sinistre ADE (PTIA, ITD)	66,50 €
• Mainlevée partielle ou totale de garanties	300,00 € Plafond 900,00 €
• Mise en place et renouvellement de garanties	100,00 €
• Mise en place d'un report d'échéance, d'un plan d'apurement	76,10 €
• Modification du compte à débiter [38]	50,00 €
• Modification de la date d'échéance	50,00 €
• Modification de quotité Assurance Emprunteur en cours de vie d'un prêt	90,00 €
• Rédaction d'un avenant sauf réaménagement	300,00 € Plafond 900,00 €
• Réédition de tableau d'amortissement	32,10 €
• Réédition récapitulatif annuel d'intérêts (prêts locatifs)	31,00 €
• Frais d'étude pour modification situation familiale ou mainlevée de co-emprunteur	300,00 € Plafond 900,00 €
• Transfert de prêt	190,00 €
• Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

(37) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement.
(38) Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire

GARANTIES

• Frais de formalisation de nantissement sur contrat de vie/titres/ produit d'épargne - interne - externe	 100,00 € 200,00 €
• Frais de gage	100,00 €
• Frais de formalisation de nantissement de parts de société et/ou actions	200,00 €

CAUTION BANCAIRE

Frais d'établissement caution bancaire
(garantie actif passif, garantie achèvement travaux))

• Mise en place d'un plafond	0,40% du montant accordé avec un minimum de 150 €
• Acte spécifique	120,00 €
• Commission d'engagement	1 à 2,50% l'an
• Mainlevée	30,00 €

Épargne et Placements financiers

ÉPARGNE BANCAIRE

• Transfert de compte vers une autre banque *(hors Crédit Agricole)* - PEL *(Plan Epargne Logement)*, CEL *(Compte Epargne Logement)*, LEP *(Livret d'Epargne Populaire)* et PEP *(Plan d'Epargne Populaire)*	150,00 €/CONTRAT
• Mandat d'épargne [39] - Tandem - Tandem +	 10,05 €/TRIMESTRE 18,00 €/TRIMESTRE

ÉPARGNE DISPONIBLE

• Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Epargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri - Ouverture - Taux bruts en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

• Les dépôts à Terme et le Plan Épargne Logement - Ouverture - Taux bruts en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
• L'assurance Vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)[40] - Droits d'entrée - Rémunération - Frais de gestion	 NOUS CONSULTER NOUS CONSULTER NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D.221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

• Ouverture d'un compte-titre, d'un PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
• Transfert de compte titres vers un autre établissement - Par compte - Par ligne	 150,00 € 20,00 €
• Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement - Par ligne *(plafonné à 150 €)*	 15,00 €
• Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	17,00 €
• Frais sur titre non côté - acquisition, cession, fusion, absorption, dividende	 1,20 % - Plafond 500,00 €
• Mise au nominatif d'une ligne hors CAsa	35,00 €
• Gestion Conseillée	à partir de 97,00 €/TRIMESTRE
• Pôle Bourse	10,65 €/MOIS
• Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
• Recherche sur Titres/Assurance-Vie - recherche ligne - recherche complexe	 41,65 € SUR DEVIS
• Souscription et gestion de parts sociales	GRATUIT
• RDT absence Identifiant MIF sur ordre exécuté	60,00 €

(39) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie

(40) Contrat souscrit auprès de Predica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» page 35.

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
INVEST STORE INITIAL	**Compte-Titres**	**PEA/PEA-PME**
Commission sur le montant de l'ordre	0,55 %	0,50 %
Minimum	8,65 €	-
Minimum pour droits	6,55 €	-
INVEST STORE INTEGRAL	**Compte-Titres**	**PEA/PEA-PME**
Ordres <=500 €	0,99 €	0,48 %
Ordres > 500 € et <=1000 €	0,99 €	0,18 %
Ordres > 1000 €	0,12 %	
Frais supplémentaires par ordre passé par téléphone	13,80 €	-

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE		
Commission sur le montant de l'ordre	1,10 %	1,10 %
Minimum	18,80 €	-
Minimum pour droits	11,55 €	-

AGENCE		
	Compte-Titres	**PEA/PEA-PME**
Commission sur le montant de l'ordre	1,60 %	1,20 %
Minimum	23,25 €	-
Frais fixes à la ligne	4,50 €	GRATUIT
Minimum pour droits	13,65 €	GRATUIT

SERVICES DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ *(SRD)*		
	Compte-Titres	**PEA/PEA-PME**
Frais proportionnels	0,024 % par jour de portage	
Montant minimum *Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution*	3,30 €	

AUTRES SERVICES		
	Compte-Titres	**PEA/PEA-PME**
Commission sur OPCVM externes	40,80 €	-
Montant maximum	-	40,80 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole *Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution*	NOUS CONSULTER	

Ordres de bourse sur bourses étrangères NOUS CONSULTER

Droits de garde CTO *(Valorisation du portefeuille au 31/12)*

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,20 %	2,52 €
Valeurs externes	0,45 %	6,00 €
Valeurs nominatives	0,60 %	6,00 €
Minimum de perception par an et par compte		39,00 €
Maximum de facturation		450,00 €
Détenteur offre INVEST STORE INTEGRAL		GRATUIT
Frais de tenue de compte CTO sans valeur		GRATUIT

Droits de garde PEA *(Valorisation du portefeuille au 31/12)*

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,20 %	2,52 €
Valeurs externes	0,40 %	6,00 €
Valeurs nominatives	0,40 %	6,00 €
Maximum de facturation		450,00 €
Détenteur offre INVEST STORE INTEGRAL		GRATUIT

Opérations sur l'or *(Lingots-Pièces)*

• Achats : courtage et commission	4,18 %
- minimum de perception	74,50 €
- livraison en sac plombé, par sac	12,75 €
- effigies spéciales	NOUS CONSULTER
• Ventes : courtage et commission	4,18 %
- minimum de perception	74,15 €
- vente de lingot sans bulletin d'essai, par lingot	74,15 €
• Frais d'envoi par transporteur de fonds	74,15 €
• Frais de réacheminement non conforme	74,15 €

Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

COTISATION CARTE POUR LES MINEURS

Fourniture d'une carte de débit *(Carte de paiement internationale à autorisation systématique)* : Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)[41]

• La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique «Offres pour les Jeunes» suivants : - retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale - retrait d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	Gratuite jusqu'à 17 ans (inclus) 18,00€/AN à partir de 18 ans [42]
• Carte Cirrus Mozaic de retrait (10-17 ans)	1ère ANNEE OFFERTE PUIS 12,00 €/AN 18,00€/AN à partir de 18 ans [42]

COTISATION CARTE POUR LES 18-25 ANS

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées en page 9 *(hors cartes EKO et Globe Trotter)*

COTISATION CARTE POUR LES 26-30 ANS

Les jeunes entre 26 et 30 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées en page 9 *(hors cartes EKO et Globe Trotter)*

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	2,00 €/MOIS

(41) La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut-être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

(42) Tarif applicable à compter de la cotisation mensuelle qui suit les 18 ans du porteur.

PAIEMENT ET RETRAIT PAR CARTE (JUSQU'À 30 ANS INCLUS)

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[14] dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*●	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire[15]	
Autres paiements par carte[16]	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuels	

N.B. : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait par carte en euro[14] dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*
(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	GRATUIT
• «Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde»	GRATUIT	GRATUIT
• Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

• Autres cartes *(voir tableau page 9)*

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire[15]	
Autres retraits d'espèces par carte[16]	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuels	

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées en pages 14 à 16. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 €/MOIS	6,00 €/MOIS
Offre Premium	5,00 €/MOIS	9,00 €/MOIS

(14) ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu romain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021)

(15) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : https://www.credit-agricole.fr/ca-centreouest.fr/particulier/informations/tarifs.html

(16) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement Européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Offre Globe Trotter - offre réservée aux 18-30 ans inclus	2,00 €/MOIS
Compte service MOZAIC	4,60 €/MOIS

CRÉDITS ET DÉCOUVERTS

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt permis à 1€ par jour *(jusqu'à 25 ans)*	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant	NOUS CONSULTER
Good Loc (caution bancaire de loyers)	NOUS CONSULTER

AVANTAGES TARIFAIRES

Tenue de compte *(jusqu'à 25 ans inclus)*	GRATUIT
Droits de garde Titres *(jusqu'à 25 ans inclus)*	GRATUIT
Commission d'intervention	
• jusqu'à 17 ans inclus	GRATUIT
• de 18 à 26 ans inclus	1 GRATUITE/AN
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé *(jusqu'à 25 ans inclus)*	GRATUIT

Opérations à l'étranger

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Virement à destination de l'étranger *(Transfert)*

• Virement Europe *(vers un des états membres de l'EEE)*[43]	4,80 €
• Virement Euro Monde *(vers un pays autre que l'un des états membres de l'EEE)* - Minimum de perception	0,11 % 26,19 €
• Virement devises *(tous pays)* - Minimum de perception	0,11 % 26,19 €
• Commission de change sur devises - Minimum de perception	0,10 % 20,87 €
• Frais OUR[45] Monde *(à destination d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE)*	39,96 €

Virement à recevoir *(Rapatriement)*

• Virement en € venant d'un pays de l'EEE *(avec IBAN[44] et BIC[45])*	GRATUIT
• Virement Euro Monde *(en provenance d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE)*	20,65 €
• Virement reçu en devises	20,65 €
• Commission de change sur devises - Minimum de perception	0,10 % 20,87 €
• Correction sur virement non conforme *(IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)*	19,06 €

Divers

• Frais de messagerie SWIFT	20,04 €
• Recherche complexe	SUR DEVIS
• Avis d'opération *(sur transfert ou rapatriement)*	3,45 €

LES CHÈQUES

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

• Commission d'encaissement	
- si chèque < 76,00€	FORFAIT NET : 7,00 €
- si chèque > 76,00€	0,15 % AVEC MINIMUM DE 40,26 €

Si chèque en crédit différé après encaissement définitif : frais de port en supplément

• Commission de change sur chèque en devises - Minimum de perception	0,10 % 20,87 €
• Demande d'avis de sort	23,25 €
• Impayé avec ou sans protêt *(par impayé)*	50,54 €

Présentation chèque au paiement *(émis par client)*

• Transfert devises *(tous pays)* - Minimum de perception	0,11 % 26,19 €
• Frais d'impayé	50,54 €

Émission chèque de banque *(frais de port en supplément)*

• Frais chèque de banque en devises - Minimum de perception	0,11 % 26,19 €
• Commission de change sur chèque en devises - Minimum de perception	0,10 % 20,87 €

Divers

• Avis d'opération sur traitement chèque	3,45 €

LES COMPTES EN DEVISES

• Frais d'ouverture de compte	151,72 €
• Commission de tenue de compte *(par mois)*	28,22 €

LES FRAIS DE PORT

• France Chronopost	27,19 €
• Etranger courrier international urgent	54,41 €

(43) **EEE** (Espace Economique Européen) : 28 pays de l'Union de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège.
(44) **BIC** (Bank Identifiant Code) : Code identifiant de la banque
(45) **IBAN** (International Bank Account Number) : Numéro de compte international
SEPA (Single Euro Payment Area)
Frais **BEN** : frais à la charge du bénéficiaire
Frais **SHA** : Frais partagés
Frais **OUR** : Frais à la charge du donneur d'ordre

Assurances et Prévoyance

ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

• Complémentaire santé, Accidents de la vie, Dépendance, Décès, Obsèques, ...	NOUS CONSULTER
• Sécuricompte Protection Famille *(Arrêt de la commercialisation depuis le 18/05/2013)*	
- option 1	52,85 €
- option 2	74,95 €
- option 3	105,70 €

ASSURANCES POUR VOS BIENS

• L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
• L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
• L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
• L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

• La protection juridique	NOUS CONSULTER

ASSURANCE EMPRUNTEUR — NOUS CONSULTER

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

	Plus	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiements et effets personnels : **SécuriCOMPTE** (46)	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
	Standard	**Premium**
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : **SécuriWEB**	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE
SécuriCOMPTE - protection vol *(Arrêt de la commercilaistaion le 18/05/2013)*	36,70 €/AN/COMPTE	

SécuriTRESORERIE *(dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)* souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE *(dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)* souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 500 €
24,00 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 €/AN/COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

(46) Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

AUTRES SERVICES

• Attestation d'Assurance	26,70 €
• Désarchivage contrat d'assurance et/ou pièces justificatives (carte grise, ...)	21,30 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole du Centre Ouest en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 854 (HYPERLINK «http://www.orias.fr»www.orias.fr).

Les contrats sonts souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.
Les contrats d'assurance dommages

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 334 028 123 RCS Paris
Les contrats d'assurances vie, décès et assurance dépendance.
Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).
Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue de la Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.
Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.
Les prestations d'assistance des contrats «Garantie Assistance décès», «Vers l'Autonomie Assistance» et «Assistance Obsèques» et «Assurances Dommages»..

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiare en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 008 000 (HYPERLINK «http://www.orias.fr»www.orias.fr).
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Groupama Gan Vie** (garantie frais de santé), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique). NAF6622Z - N°IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.
Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».

Succession[47]

Mineurs

	GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[48]	Succession non complexe[49]	GRATUIT
	Succession complexe[49]	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE de 850 €

Frais annuels succession inactive pour les successions ouvertes avant le 13/11/2025	30,00 €
Frais de gestion annuels pour les successions ouvertes avant le 13/11/2025	140,00 €

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués dur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL) et compte d'épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

(47) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(48) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(49) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Autres Services

• Redressement d'écritures *(à la demande du client)*	13,60 €
• Constitution du patrimoine - Liquidation de communauté	130,00 €
• Photocopie d'archives, par photocopie	2,10 €

MON SECURICOFFRE+

• 5 Go [50] et [51]	3,00 €/MOIS
• 50 Go [50]	5,00 €/MOIS

PROTECTION DES PARTICULIERS

• La télésurveillance [52]	Formule Initiale à partir de 21,90 €/MOIS Formule Intégrale à partir de 32,90 €/MOIS NOUS CONSULTER
• Formule domicile [53]	à partir de 29,90 €/MOIS
• Formule aidant [53]	à partir de 42,90 €/MOIS ELIGIBLE AU CREDIT D'IMPÔT

MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige *(version numérique)* • Accès illimité au service «Les experts de Merci pour l'info» • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique *(Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)*	48,00 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Premium *(version numérique)* • Accès illimité au service «Les experts de Merci pour l'info» • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* dont ses guides pratiques, en version numérique	18,00 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Essentiel *(version numérique)* • Accès au service «Les experts de Merci pour l'info» : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* dont ses guides pratiques, en version numérique	12,00 €/AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN

(50) Conditions en vigueur au 02/06/2025.

(51) Offre réservée aux clients des Caisses Régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

(52) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION *(pour lequel le CA agit en qualité de mandataire)*, SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Île - 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT - 072-2113-07-09-20140389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

(53) Les contrats de télé assistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Île - 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DÉCLARATION SERVICE A LA PERSONNE N°515260792.

Magazines ***(suite)*** Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique	
Santé magazine *(Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)*	31,60 €/AN
Détente Jardin *(Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)*	22,90 €/AN
Régal *(Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)*	27,90 €/AN
Maison Créative *(Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)*	23,90 €/AN
Détours en France *(Abonnements de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)*	49,80 €/AN
Plus de Pep's *(Abonnement de 6 n°/an précédé de 1 n°offert)*	19,90 €/AN
Parents *(Abonnement de 6 n°/an, précédé d'un n° offert)*	18,90 €/AN

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS...)*

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat)*

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit différé)*

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement à autorisation systématique)*

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde *(ou provision)* disponible sur son compte.

Retrait d'espèces *(cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)*

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement *(cas d'un virement SEPA occasionnel)*

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement *(frais par paiement d'un prélèvement SEPA)*

Le client autorise un tiers *(le bénéficiaire)* à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement *(frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)*

Le client autorise un tiers *(le bénéficiaire)* à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier *(présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).*

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Recours interne :

• **Votre 1er interlocuteur : l'Agence**

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• **Votre 2e interlocuteur : la Filière Excellence Client**

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Filière Excellence Client 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE.RECLAMATION.CLIENT@ca-centreouest.fr	https://www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/reclamation-mediation.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur : les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

• **Autres interlocuteurs**

En cas de désaccord persistant avec votre agence vous pouvez vous adresser à :

Contrat d'assurance Dommages *(auto, habitation et autres)*, santé	Contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès	Contrat d'assurance emprunteurs
PACIFICA Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	PREDICA Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	CACI Service clients 40, allée Vauban 59110 La Madeleine

Recours externe : Le Médiateur

Au bout de deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, le Médiateur peut alors être saisi de tout différend ou litige portant sur les services ou produits bancaires, financiers et d'assurance commercialisés par la banque. Dans le cadre de ses compétences, vous pouvez le contacter :

SERVICE OU PRODUIT BANCAIRE, COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ASSURANCES

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Le Médiateur Monsieur Xavier DE KERGOMMEAUX 68 Avenue d'IENA 75116 Paris	www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

SUR LA VIE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Monsieur le Médiateur de la FFSA la Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09	www.mediation-assurance.org

SUR UN INSTRUMENT FINANCIER

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Médiateur AMF 17 , place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	www.amf-france.org

Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation sur notre site
www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/reclamation-mediation.html

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé*(e)* en ligne, vous pouvez contacter la plateforme européenne de Règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse internet suivante **https://webgate.ec.europa.eu/odr.**

Légendes

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne ou auprès de votre conseiller.

▲ Services bancaires de base.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1er janvier 2026, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.

CENTRE OUEST

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest
Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges
20 rue Pierre Boulez - 87044 Limoges Cedex 1. Tél. 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)
www.ca-centreouest.fr
- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :
61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Identifiant unique CITEO : FR234298_01WILS.

09/2025 - Crédit Photos : Crédit Agricole.

ADDENDUM
À partir du 29/04/2026

PARTICULIERS
Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur au 1er janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement à autorisation systématique)*		
• L'Autre Carte ▲●	20,50 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à autorisation systématique)*		
• Mastercard	37,50 €/AN	
• Mastercard EKO	36,00 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale)*		
• Mastercard ou Visa classic	49,50 €/AN	49,50 €/AN
• Gold Mastercard ou Visa 1er	132,00 €/AN	132,00 €/AN
• Gold Mastercard à empreinte biométrique		162,00 €/AN
• World Elite Mastercard ou Visa Infinite		330,00 €/AN
• World Elite Mastercard à empreinte biométrique		368,00 €/AN

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuel *(carte de paiement à autorisation systématique)*	24,00 €/AN	

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable
(carte de paiement internationale)

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin (1)	49,50 €/AN	49,50 €/AN
Gold Mastercard Cartwin (1)	132,00 €/AN	132,00 €/AN
Visa Cartwin (1)	49,50 €/AN	NON COMMERCIALISÉE
Visa Premier Cartwin (1)	132,00 €/AN	NON COMMERCIALISÉE

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence *(Retraits aux seuls distributeurs de votre agence)*	GRATUIT
Carte LSB nationale *(Retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole)*	10,00 €/AN
Carte LSB Tutelle *(Retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole)*	11,95 €/AN

(1) Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention «Carte de CREDIT» au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention «DEBIT», carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis [2]	18,95 €/AN
Visa Cartwin - paiement comptant à débit différé	49,50 €/AN
Visa Premier Cartwin - paiement comptant à débit différé	132,00 €/AN
Mastercard Globe Trotter	49,50 €/AN
Mastercard EKO by CA	39,00 €/AN

Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte : réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère *(sauf L'Autre Carte, LSB et EKO)*.

BONUS COTISATION
0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite émises à partir du 11/10/2021 (exceptées les cartes biométriques) ne sont pas éligibles au bonus cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium *(page 6)*, de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige *(page 4)* ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte	34,65 €/MOIS
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) : Crédit Agricole En Ligne CAEL Part Rib	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [3] : 12/AN	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit différé)* « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » *(cotisation carte)*	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle *(carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)*	

(2) La carte Supplétis est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CRÉDIT». Les opérations de paiement et de retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie «DÉBIT». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(3) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Prestige *(suite)*

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	34,65 €/MOIS
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission d'un virement SEPA *(occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)*	
Réception d'un virement SEPA *(classique ou instantané)*	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [4]	
Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte [5]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [6] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [6] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*, à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale [7]	
Paiement par carte [5]	
En euro [6] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Prémium [8]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige *(version numérique)*	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique *(Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)*	
Mon Sécuricoffre + 50Go	

(4) Sauf gratuité imposée par la loi.

(5) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(6) ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu romain (conformément au règlement européen n°2021-1230 du 14 juillet 2021)

(7) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

(8) Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitie pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS, etc...) : Crédit Agricole En Ligne CAEL Part Rib*	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [3] : 3/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)* « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » *(cotisation carte)*	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle *(carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)*	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission d'un virement SEPA *(occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)*	16,00 €/MOIS
Réception d'un virement SEPA (*classique ou instantané)*	
Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an [9]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [4]	
Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
Retrait d'espèces par carte [5]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [6] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [6] ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE),* à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

(9) Au delà de 10 virements inclus, se référer à la Rubrique Opérations à l'étranger

Offre Premium *(suite)*

Paiement par carte [5]	
En euro [6] dans un pays de l'EEE	16,00 €/MOIS
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium [8]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium *(version numérique)*	16,00 €/MOIS
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + 5 Go	

Offre Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS, etc...) : Crédit Agricole En Ligne CAEL Part Rib*	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [3] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)* « Mastercard » ou « Visa Classic » *(cotisation carte)*	10,00 €/MOIS
Fourniture d'une carte de débit virtuelle *(carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)*	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission d'un virement SEPA *(occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)*	
Réception d'un virement SEPA *(classique ou instantané)*	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [4]	

Offre Essentiel *(suite)*

Paiement de titre interbancaire de paiement *(TIP)* SEPA	10,00 €/MOIS
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque*(s)* par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
Retrait d'espèces par carte [5]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [6] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [6] ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)*, à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale [7]	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte [5]	10,00 €/MOIS
En euro dans un pays de l'EEE	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien	10,00 €/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus [8]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info *(12 numéros/an)* dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + 5 Go	

Offre Eko *(nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026)*

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS, etc...) : Crédit Agricole En Ligne Part Rib*	
Tenue de Compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle *(carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)* **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte [10]	
En euro [11] dans un pays de l'EEE	

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement à autorisation systématique)* "Eko Mastercard"	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros [11] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la banque Chalus	
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros [11] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT A PARTIR DU 4ème RETRAIT/MOIS
Assurance de la banque au quotidien *(en option)*	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€/mois	EN OPTION : 1€/MOIS

(10) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre
(11) Ou en devises équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230).

Offre Eko by CA *(offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)*

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance *(internet, téléphone fixe, SMS...)* : CAEL Part Rib	
Tenue de Compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)* - «EKO Mastercard» *(cotisation carte)*	
Réédition du code confidentiel de la carte *(envoi par courrier ou par SMS)*	2,00 €/MOIS
Frais d'opposition *(blocage)* de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte (12)	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen *(EEE)* à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

(12) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Bon à savoir !

L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un motif autre que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 €/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 €/chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée , notamment en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest
Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges
20 rue Pierre Boulez - 87044 Limoges Cedex 1. Tél. 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)
www.ca-centreouest.fr
- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :
61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Identifiant unique CITEO : FFR234298_01WILS.

03/2026

ADDENDUM
À partir du 5/10/2026

PARTICULIERS
Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur au 1er janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1].

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION [2]**

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués dur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

CENTRE OUEST

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest
Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges
20 rue Pierre Boulez - 87044 Limoges Cedex 1. Tél. 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)
www.ca-centreouest.fr
- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :
61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Identifiant unique CITEO : FFR234298_01WILS.

07/2026